

Canalisateur (H/F)

84120 Pertuis [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 Dès que possible

 Durée : 1 mois

 Temps plein

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 € 13 / heure

L'entreprise

Actual, acteur majeur dans le recrutement, recherche pour ses clients vos compétences. Nos agences de Manosque et Pertuis se lient pour vous proposer les emplois qui vous correspondent. Vous pouvez d'ores et déjà nous contacter au 04.82.75.10.60 (Manosque) ou au 04.90.77.72.87 (Pertuis) pour candidater.

Votre travail est notre priorité, n'attendez plus !

Le poste

A la recherche d'un poste de Canalisateur (h/f) ?

Vous êtes au bon endroit, notre offre devrait vous plaire !

Vous effectuerez :

- l'installation des canalisations des réseaux d'eau potable et eaux usées,
- l'installation des réseaux de câbles électriques,
- l'installation des conduites de gaz,
- l'installation des réseaux de fibres optiques,
- le contrôle des installations et la maintenance,
- la détection des fuites éventuelles,
- la participation à la construction d'un château d'eau.

Vous serez amené à travailler en plein air, dans des positions souvent inconfortables (debout ou accroupi).

Pour cela, vous devrez respecter les règles de sécurité de votre société.

Fiche métier générale :

Le canalisateur opère la pose et le maintien des canalisations des réseaux d'eaux potables et d'eaux usées. Lorsqu'une ville décide de moderniser les réseaux publics d'eau, cela ouvre de belles perspectives d'embauches.

Perspectives d'évolution : avec de l'expérience et avec l'obtention d'un niveau bac +2, le canalisateur peut accéder à des responsabilités hiérarchiques en tant que [chef d'équipe](#) ou [Chef de chantier](#).

Le profil recherché

Votre personnalité :

Si vous êtes dynamique, de nature minutieuse, vous avez le sens du détail, vous avez de solides connaissances techniques en réseaux humides et vous recherchez un poste de canalisateur (h/f), lisez la suite vous êtes certainement la personne que l'on recherche !

Votre parcours :

Vous êtes titulaire d'un CAP/BEP en construction de canalisations ou en travaux publics, vous justifiez d'une première expérience dans ce secteur.

Attention, le permis B est obligatoire !

Vous cochez toutes les cases ? Parfait, nous vous attendions !

Maintenant à vous de jouer, envoyez-nous votre candidature ou contactez-nous par téléphone !

Rejoignez-nous et construisons ensemble votre travail !